

À Paris, mercredi 24 mars 2021

ZONES À HAUT RISQUE SANITAIRE : « LE TÉLÉTRAVAIL AU NOM DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL », C'EST LE PRÉSIDENT QUI LE DIT !

Lundi, nous appelions à ce que la **parole de l'État** portée par le Premier Ministre Jean Castex soit **respectée dans les Missions Locales**, au nom de l'intérêt général.

Mardi, en plein territoire confiné, à Valenciennes, le Président de la République Emmanuel Macron a déclaré :



« Je le demande instamment à tous les employeurs, à toutes les entreprises, à toutes les personnes qui peuvent faire du télétravail, il faut au maximum s'y mettre parce que notre objectif, c'est de réduire les contacts ».

Quand vont être entamées des négociations sérieuses dans les Missions Locales pour réorganiser le travail de façon à respecter la parole présidentielle ? Mais surtout pour préserver la santé du public et des salarié-e-s ? Et par là, œuvrer dans l'intérêt général ?

On ne joue pas avec la santé des gens, si de telles orientations sont données au plus haut niveau de l'État, ce n'est sûrement pas de gaîté de cœur. Il y a encore des morts tous les jours !

Certains décideurs se cachent derrière les soi-disant contradictions des services de l'État lui-même. Les DIRECCTE, et autre DGEFP, conseilleraient en « off » aux services du SPE de rester ouverts...

Qu'à cela ne tienne, **le Synami-CFDT va saisir directement Mme Elisabeth Borne, Ministre du Travail pour clarifier les choses**. Elle-même, touchée par le COVID, sera sûrement sensible au manque de volonté d'augmenter le nombre de jours en télétravail dans le réseau des ML. Nous l'alerterons sur le possible double discours de son administration.

D'ici la fin de semaine, nous ferons un point avec notre réseau d'adhérent-e-s et d'élu-e-s. Nous avons déjà de nombreuses remontées alarmantes. Nous n'hésiterons pas à prendre nos responsabilités.

L'équipe du Synami-CFDT